
SAINT-LAGER-BRESSAC

 Bulletin municipal



2018



Sommaire

Edito	page 3
Votre municipalité	page 4
Stages premiers secours	page 5
Etat-civil	pages 6-7
Budget	pages 8-9
Voirie	page 10
Riverains, vos obligations	page 11
Chantier Maison Médical	page 12
Information IGN	page 13
Les Rivières	pages 14-15
Point météo	page 16
La téléphonie	page 17
Heimat	pages 18-19
Ecole	page 20
CCAS	page 21
Piscine-Camping	page 22
Foot Loisirs	page 23
Le Climat	page 24-25
Habitat	page 26
Centre de loisirs	pages 27
Forum des Associations	page 28
Fête du Barrès	page 29

APE	page 29
Bibliothèque	page 30
Cirquambulle	page 31
Scracado	page 31
Téléthon	page 31
Club Rencontre Amitié	page 32
ACCA	page 33
Les Amis de St-Lager	page 33
TED-OCS	page 34
Qi Gong	page 34
Paroisse Catholique	page 35
Paroisse Protestante	page 36
Elle vient du Blues	page 37
Le Jet d'Encre	page 38
Le Haras de Bressac	page 39
Cyril Delubac	page 40
En bref	page 41
Le saviez-vous	page 42
Infos pratiques	pages 43

ISA

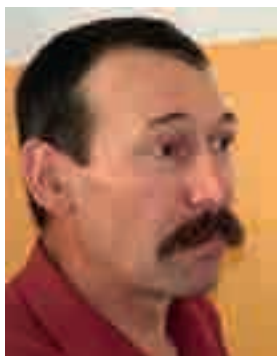


TAXI

A votre service...
Toutes distances

La plaine
07210 St-Lager

Tél. : 04 75 64 17 10
Mobile : 06 63 48 17 10



Une collectivité bien portante se doit d'investir, de porter des projets, les faire évoluer, les réaliser pour offrir de nouveaux services à la population et améliorer son attractivité.

Le chantier de la maison médicale de Brune avance et devrait se finaliser en milieu d'année 2019. Les praticiens engagés dans ce projet réunis sur un même lieu pourront améliorer leurs pratiques professionnelles et gagner en performance vis-à-vis de leurs patients. Cette opération à portée intercommunale a retenu l'attention des partenaires : l'Etat, le Conseil Départemental, le Syndicat Départemental d'Energie, la Communauté de Communes ARC, la région Auvergne Rhône Alpes apportent leur concours financier et permettent la réalisation de ce projet. Les trois appartements aménagés aux niveaux 1 et 2 offriront une réponse à quelques personnes parmi les nombreux demandeurs de logement. Les récentes lois sur l'urbanisme imposent des restrictions drastiques de surfaces constructibles et prévoient les rénovations de bâti existant particulièrement dans les hameaux et les villages. Ce projet s'inscrit pleinement dans ces dispositions.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours de révision, le positionnement des zones constructibles est en discussion avec les services de l'Etat, on s'oriente vers des possibilités de développement du bâti sur le Village, Brune et à la marge sur les quartiers desservis par l'assainissement collectif. Début 2019, une enquête d'utilité publique pilotée par un commissaire enquêteur permettra de recevoir toutes vos remarques.

Notre coopération avec la Communauté de Communes ARC est réelle et efficace, l'ouverture du centre de loisirs sous compétence communautaire répond à un vrai besoin des familles. Installé dans les locaux scolaires, dimensionné à 32 places, ce service a fonctionné pendant les périodes de vacances (Février, Pâques, Été, Toussaint), certains jours à 100% de ses capacités.

Depuis la rentrée de septembre, le stade récemment réaménagé est utilisé par des jeunes et moins jeunes qui viennent pratiquer leur sport favori en toute liberté et pour le plaisir simple du jeu. L'éclairage du terrain sera réalisé début 2019.

La rénovation de la salle des fêtes s'inscrit dans les projets pour 2019 avec un nouveau chauffage raccordé à la chaufferie bois et des travaux d'isolation phonique et thermique.

L'activité municipale est un travail d'équipe, la qualité du service public est l'objectif commun, notre groupe est en deuil, Stève Valette, employé communal, nous a quitté suite à une longue et douloureuse maladie. Très attaché à ses missions, il s'est intéressé, même en arrêt de travail, aux affaires communales. Apprécié par tous, il restera dans nos mémoires.

Je veux remercier toutes celles et tous ceux (employés, bénévoles, membres des associations, entrepreneurs, artisans, acteurs de l'action de tous les jours) qui par leur travail et par leur engagement participent à la qualité de la vie à Saint Lager Bressac.

A bientôt, Belle Année 2019

Alain BERNARD

Personnel communal Les connaissez-vous ?

AGENTS ADMINISTRATIFS

ANDRE Angélique, poste accueil secrétariat
BINARD Gwénaëlle, secrétaire de mairie

AGENTS DE SERVICE

CHAUSSIGNAND Nicole, cantine et entretien
DUSSEYRE Elisabeth, garderie et entretien
LALANNE Annie, garderie et cantine

AGENTS TECHNIQUES

FENOUIL Philippe, entretien bâtiments
ROUBI Yann, espaces verts

Agents remplaçants : Il arrive que des agents soient en arrêt maladie ; quand l'arrêt est court, le personnel en place, quelle que soit sa fonction initiale, assure le poste. Si l'arrêt est prolongé, la commune fait appel à d'autres personnes. Ainsi, en 2018,

VEYRAC Marylène a travaillé plusieurs mois à la garderie et à la cantine

COSTE Chloé a remplacé une dizaine de jours l'agent de cantine.

Départ en retraite : Mme BARAL Brigitte a fait valoir ses droits à la retraite cet automne. Employée à la commune depuis le 1^{er} novembre 2005, elle occupait un poste d'agent technique : cantine, entretien, piscine.

STAGIAIRES

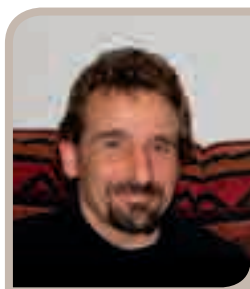
La municipalité accueille chaque année des stagiaires en périodes courtes ou longues, stage de découverte pour les élèves de 3^e ou stage plus long de fin d'études.

En tant que service public, il nous paraît cohérent d'accueillir des stagiaires, en fonction des possibilités des services. Ainsi en 2018 :

FARGIER-LAGRANGE Isilde, FENOUIL Victor et OLTAY Ayhan, en bac pro Services de proximité et de vie locale, IFRAH Marek et ZENATI Guillaume, en 3^e MFR Enseignement Agricole, ROBERT Erwan et SPRUYTTE Gatien, en 2nde bac pro Agricole Travaux Forestiers. Ils ont tous participé à différentes actions territoriales.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE : INFORMEZ-VOUS...

Les élus sont au nombre de 15, dont le maire et 4 adjoints. Ils se réunissent pour traiter des affaires communales mensuellement, généralement le dernier mardi du mois. Un compte rendu de cette réunion est affiché au tableau extérieur, tous les administrés ont la possibilité de le recevoir par courrier électronique. De même, si vous souhaitez avoir un compte rendu plus ancien, il suffit de le demander au secrétariat. Vous avez également la possibilité de consulter toutes les délibérations et arrêtés en cours d'année ou les années précédentes. Le plan du PLU est affiché dans le hall d'entrée de la mairie, il est consultable par tous. L'accès au cadastre est informatisé, une copie de plan peut vous être fournie sur simple demande.



Décès : **Stève VALETTE** est décédé le 18 octobre 2018. Employé à la commune depuis avril 2007, il occupait le poste d'agent technique : entretien bâtiments communaux, voirie, piscine. Très assidu et très impliqué dans son travail, il ne ménageait pas sa peine et a su toujours partager son expérience avec ses collègues de travail. Il y a trois ans, il est touché par une grave maladie. Il se battra en essayant de garder le plus possible un lien avec la vie sociale. En particulier, ce lien qui le rattachait à la mairie et à ses collègues. Tous ceux qui le connaissaient se souviendront de son abord simple et souriant, apportant attention à ceux qu'il rencontrait. En soutien à sa famille, son épouse Chrystel et ses filles Elisa et Emilie, un hommage lui a été rendu lors de ses obsèques.

Stages Premiers Secours

Les gestes qui sauvent

Tout le personnel municipal a suivi un stage de secourisme, animé par Patrick Midoux, formateur secourisme prévention et secours civiques (PSC1). Une opération particulièrement bienvenue pour le personnel communal, en contact très fréquent avec les enfants de l'école, durant la garderie et la cantine. Ainsi Patrick a pu initier les stagiaires aux gestes qui sauvent notamment la position latérale de sécurité, le massage cardiaque, le bouche à bouche. Le stage s'est terminé par l'apprentissage de l'utilisation du défibrillateur.

On appelle du secours

15
(urgences)

18
(pompiers)

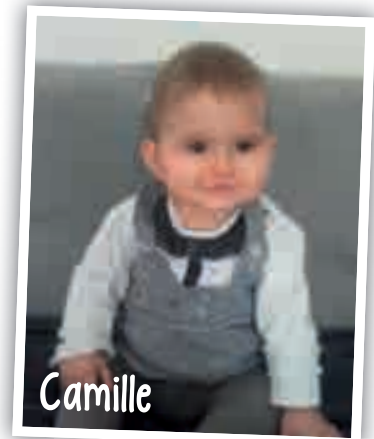
112
(numéro européen)



Position latérale de sécurité pour un bébé



État-civil 2018



Naissances 2018

Lilou le 8 février, fille de Cindy DOUCET et Sébastien SALADINO, la Valençonne

Sneyder le 5 mars, fils de Shirley LOZADA RUIZ et de Fausto CHAVEZ LOPEZ, Brune

Camille le 14 mars, fille de Audrey DA COSTA et de Rémy GIRAUD, Pinet

Léna le 17 mars, fille de Nolwenn REY et de Elie RIBEYRE, Rouvèze

Romane le 22 mars, fille de Anna-Lisa MAILHE et Benoît ROCHE, Chamonte

Alix le 16 mai, fille de Marion BONNIEL et Chris BONNISSOL, l'Eglise

Aline le 30 mai, fille de Eugénie CLEMENT et de Sylvain VEYRADIER, Brune

Alice le 26 juillet, fille de Caroline IMBERTECHE et de David ALBAN, Rouvèze

Owen le 5 septembre, fils de Victoria SAGNARD et Nathanaël GUIRON, le Mazibet

Mariages 2018



FOND Lydie et FELIX René le 18 août



SOWAMBER Delphine et CALLEGARI Ludovic le 25 août



Décès en 2018

Virginio COSMA le 1^{er} avril à St LAGER-BRESSAC
Emile MELON le 26 avril à PRIVAS
Stève VALETTE le 18 octobre à PRIVAS

Budget 2018

Commune

FONCTIONNEMENT DÉPENSES

011	Charges à caractère général	174 294.73 €
012	Charges de personnel	230 000.00 €
014	Atténuations de produits	35 000.00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	514 427.74 €
042	Opérations d'ordre entre section	250.00 €
65	Autres charges de gestion courante	122 485.27 €
66	Charges financières	995.69 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €
Total	DÉPENSES	1 078 453.43 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

002	Excédent antérieur reporté Fonc	310 913.43 €
013	Atténuations de charges	27 350.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	40 000.00 €
70	Produits des services	62 400.00 €
73	Impôts et taxes	410 613.00 €
74	Dotations et participations	158 577.00 €
75	Autres produits gestion courante	64 750.00 €
76	Produits financiers	50.00 €
77	Produits exceptionnels	3 800.00 €
Total	RECETTE	1 078 453.43 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES

001	Solde d'exécution inv. reporté	93 122.70 €
040	Opérations d'ordre entre section	40 000.00 €
16	Remboursement d'emprunts	21 658.15 €
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	18 150.00 €
23	Immobilisations en cours	835 869.59 €
Total	DÉPENSES	1 023 800.44 €

INVESTISSEMENT RECETTES

021	Virement de la section de fonct.	514 427.74 €
040	Opérations d'ordre entre section	250.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	65 000.00 €
1068	Excédents de fonctionnement	93 122.70 €
13	Subventions d'investissement	50 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000.00 €
165	Dépôts et cautionnement	1 000.00 €
Total	RECETTE	1 023 800.44 €



Assainissement

FONCTIONNEMENT DEPENSES

002	Résultat reporté	16 039.01 €
011	Charges à caractère général	2 453.34 €
014	Atténuations de produits	3 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section	31 789.00 €
65	Autres charges gestion courante	820.00 €
66	Charges financières	2 378.17 €
67	Charges exceptionnelles	60.00 €
Total	DEPENSES	56 539.52 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

042	Opérations d'ordre entre section	11 539.52 €
70	Produits des services	23 000.00 €
74	Dotations et participations	22 000.00 €
Total	RECETTES	56 539.52 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES

040	Opérations d'ordre entre section	11 539.52 €
16	Remboursement d'emprunts	9 543.21 €
23	Immobilisations en cours	31 346.81 €
Total	DEPENSES	52 429.54 €

INVESTISSEMENT RECETTES

001	Solde d'exécution reporté	15 640.54 €
040	Opérations d'ordre entre section	31 789.00 €
13	Subventions d'investissement	5 000.00 €
Total	RECETTES	52 429.54 €

Chaufferie

FONCTIONNEMENT DEPENSES

011	Charges à caractère général	8 535.45 €
023	Virement à la section d'investis.	45 324.27 €
66	Charges financières	4 376.21 €
Total	DEPENSES	58 235.93 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

002	Résultat reporté	57 035.93 €
70	Vente prod, prest serv	1 198.00 €
75	Autres produits gestions courante	2.00 €
74	Dotations et participations	83 845.80 €
Total	RECETTES	58 235.93 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES

001	solde d'exécution inv. reporté	62 574.93 €
16	Remboursement d'emprunts	18 324.27 €
23	Immobilisations en cours	27 000.00 €
Total	DEPENSES	62 574.93 €

INVESTISSEMENT RECETTES

021	Virement de la section de fonct.	45 324.27 €
106	Dotation fonds divers	17 250.66 €
Total	RECETTES	62 574.93 €

TERRASSEMENT – ASSAINISSEMENT

*Démolition – Gravier – Pose d'enrochement – Terre végétale
Agrée EPARCO Assainissement*

SARL DIDIER FAURE

**"La Garenne" 07210 SAINT-LAGER-BRESSAC
Tél./Fax : 04 75 65 08 06 – Port. : 06 14 26 59 46**

Travaux de goudronnage

Le goudronnage des allées Nord du cimetière a été réalisé en revêtement bicouche, ainsi que les routes du quartier de la plaine à la Grangeasse pour un montant de 36500 € HT.

Les travaux préventifs sur les routes coûtent beaucoup moins cher que les travaux de réparation.



Travaux d'entretien



Gatién et Erwan, deux jeunes et vaillants stagiaires ont participé aux travaux de débroussaillage.

Le fauchage des accotements s'est déroulé de la mi-mai au début juin.

Ce travail est effectué en régie par les employés communaux et sera complété par un débroussaillage complet des fossés et des talus en période hivernale.

Curage des fossés et reprofilage des chemins



Cette opération s'est effectuée au quartier des Blaches et à Courbelle. C'est l'entreprise locale Robert en coordination avec les services techniques qui s'est chargée de ces travaux.

Il convient également de remercier vivement certains administrés bénévoles et volontaires, qu'ils soient particuliers, agriculteurs ou entrepreneurs, qui participent par leurs actions d'élagage, de nettoyage des fossés,



d'ouverture des coupes d'eau etc. à l'entretien et à la sécurité de nos routes.

Rappel aux propriétaires riverains

Toute végétation débordante (arbustes branches d'arbres...) doit être taillée à l'aplomb de la limite séparative entre la propriété privée et le domaine communal.

Riverains, vos obligations

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Respecter les distances minimales

les distances à respecter sont les suivantes :

pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative

pour les plantations de moins de 2 mètres : distance fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Responsabilités du propriétaire des végétaux

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

Entretien des plantations

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche,

la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

Au dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.



La mairie peut faire procéder d'office aux travaux aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

Les travaux d'élagage peuvent être reportés à une date ultérieure pour être effectués durant une période propice pour les végétaux.





Maison médicale

Le chantier a démarré en début d'année, son évolution est conforme aux prévisions. La démolition et le désamiantage ont été effectués, la maçonnerie est en cours d'achèvement. Une réunion de chantier a lieu tous les jeudis matin, sous la direction de M. CARRILLO, maître d'œuvre. L'achèvement des travaux est prévu pour juin 2019. Outre la maison médicale, seront aménagés 3 logements locatifs aux étages supérieurs.



"CHEZ YVAN ET MARIE"

Camion Pizza au feu de bois



Mercredi : St Vincent de Barrès
Jeudi : Brune
Vendredi : Chomérac-Le Bosquet
Samedi : La Neuve-St Lager
Dimanche : La Neuve-St Lager

Tél. : 06 11 45 12 01

Commandes à partir de 17h30



Institut National de l'information Géographique et Forestière

Service de Géodésie et Nivellement

73 avenue de Paris

94165 Saint-Mandé Cedex

Le réseau de nivellement permet un contrôle rapide de l'altitude grâce aux repères de rattachement.

Au moins trois repères de nivellement, appelés « triplets », sont généralement implantés dans les agglomérations. La France métropolitaine est couverte par environ 13 500 triplets, de telle sorte que tout point habité du territoire soit à moins de 5 kilomètres d'un triplet.

La commune de SAINT LAGER BRESSAC a été choisie pour abriter un de ces triplets et a bénéficié dans le courant de l'année 2018 d'une intervention d'une équipe de géomètres de l'IGN. Pour tous travaux, ceci constitue un rattachement à la référence verticale nationale. Un repère de nivellement est un point matérialisé (généralement métallique)

dont l'altitude est déterminée avec précision. Chaque repère de nivellement fait l'objet d'une fiche signalétique le décrivant et fournissant son altitude.

Les repères de nivellement répondent aux besoins d'un très grand nombre d'utilisateurs, en particulier acteurs de l'aménagement du territoire (collectivités locales, établissements publics...) qui, comme maîtres d'ouvrage, confient leurs travaux à des cabinets de géomètres. Le réseau de nivellement est essentiel aux études d'écoulement des fluides ou de circulation des véhicules : irrigation, assainissement des eaux et détermination de zones inondables mais aussi travaux de génie civil, urbanisme, contrôle d'ouvrages d'art...

L'intérêt général demande la bonne conservation de tous les repères de nivellement. Ces repères, patrimoine national, sont protégés par la loi. Il est donc important de faciliter d'utilisation de ces repères en laissant libre un espace d'au moins 3 mètres à la verticale du repère et de signaler toute dégradation.

Vous pouvez également consulter sur
<https://geodesie.ign.fr>
ou www.ign.fr,

Qu'est-ce qu'un repère de nivellement ?

Un repère de nivellement est un point matérialisé (généralement métallique) dont l'altitude est déterminée avec précision. Chaque repère de nivellement fait l'objet d'une fiche signalétique le décrivant et fournissant son altitude.

La diffusion, en particulier par Internet www.ign.fr, des fiches signalétiques des repères de nivellement, permet à l'utilisateur de rattacher ses chantiers dans la référence verticale nationale, conformément aux textes officiels : Arrêté du 16 septembre 2003 portant sur les classes de précision applicables aux catégories de travaux topographiques réalisés par l'Etat, les collectivités locales et leurs établissements publics ou exécutés pour leur compte. Décret n°2006-272 du 3 mars 2006 modifiant le décret n°2000-1276 du 26 décembre 2000 relatif aux conditions d'exécution et de publications des levés de plan entrepris par les services publics.



Les cours d'eau de la commune sous l'œil d'un expert

Le 5 mai 2017 puis le 29 juin 2018, le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de La Payre et ses affluents Yves BOYER, accompagné du technicien rivière Elian BOULENC ont animé deux réunions publiques sur l'étude sur le bassin versant de La Payre et de ses affluents dont l'Ozon. Ce dernier a présenté dans un premier temps, l'état des lieux diagnostic, puis dans un second temps, les orientations retenues et les propositions d'actions du futur plan décennal de gestion du bassin versant de la Payre.

Le SMAE de la Payre propose ainsi un programme d'actions visant à restaurer la capacité naturelle de

la rivière à s'auto-épurer ; à freiner l'enfoncement du lit en favorisant la présence de sédiments ; à permettre le retour des poissons, de la faune et microfaune de la rivière ; à limiter la puissance de l'onde de crue.

L'Ozon et l'Anguille

Il se dit chez les anciens que l'Ozon accueillait des anguilles, il y a plus de 60 ans. D'où, certainement, le nom du camping municipal : le camping des Civelles (petite anguille). Toujours présente sur le cours inférieur de la Payre, adapter certains passages à gué au long du cours pourrait permettre leur retour. (cf Photo 3)



Photo 3 - Civelles

Exemples d'actions bénéfiques sur la commune :

Continuer un bon entretien des fossés pour éviter le ruissellement des parcelles agricoles dans la rivière (source de pollution)

Limiter les pollutions liées à l'assainissement collectif et individuel, éviter les points de rejet direct dans l'eau (5 sur la commune)

Modifier des passages à gué busés pour améliorer la circulation des sédiments et des poissons migrateurs.

Rouvrir des anciens bras de crues, pour que la rivière puisse s'y engager lorsqu'elle gonfle afin de ralentir sa puissance et l'onde de crue en aval (12 sites possibles à St Lager)

Élargir le lit au niveau des ouvrages d'art afin de réduire l'impact de la rivière sur ces derniers (pont du camping).



Eutrophisation de la Payre



Absence de sédiments au fond du lit de la rivière, les dalles de roche sont à nues. (Le lit du cours de l'Ozon s'enfonce de 10 cm/an)

SMAE La Payre.

Qué Sa CO ?

Structure de coopération intercommunale chargée de la gestion de la rivière de la Payre et de ses affluents. Comité syndical composé de 1 président, 3 Vice-Présidents et 2 représentants par commune pour Le Pouzin, Baix, St Lager, St Vincent, Chomérac, Alissas, Rochessauve. Pour St Lager, Pierre Léouzon et Alain Bernard.

Agents : 1 technicien rivière, 1 secrétaire administratif. Mise à disposition partielle par la Communauté de commune Ardèche Rhône Coiron.

Financement : CCARC, CAPCA, Conseil Départemental de l'Ardèche, Agence de l'eau RMC
Passionné et pointu dans son domaine, Elian BOULENC nous a ainsi

fait découvrir nos cours d'eau, la manière dont ils ont été gérés antérieurement, et les effets sur leur lit. Les rivières sont depuis longtemps façonnées par l'homme. Le siècle dernier les a particulièrement modulées. Beaucoup d'opérations ont été faites pour canaliser l'eau en pensant se protéger des crues... Ces opérations de décaissement du lit de la rivière, de rehaussement de berges, de réduction de l'espace des cours d'eau ont peu à peu transformé leur nature et leur équilibre. On constate bien souvent sur ces cours d'eau « recalibrés », que la rivière s'enfonce, transporte de moins en moins de matériaux, verdit du fait du développement d'algues, comporte bien moins de poissons, que ses crues sont plus violentes. Dans le cas des 80 km de rivière de la Payre et ses affluents, on sait que 70% ont été recalibrés !



Pont du camping, lit encaissé, et étroit. Accélération de l'eau.



Passage à Gué Champestève, Buses empêchant la circulation de débris et de poissons

L'étude est en cours de finalisation et de validation auprès des partenaires institutionnels et financiers pour une programmation prévisionnelle de travaux qui s'échelonnent sur les prochaines années.

Cependant la commune est déjà attentive au cheminement de l'eau et réalise régulièrement des actions. Depuis la fin de l'association syndicale foncière en 2010, St Lager-Bressac a repris la compétence et s'efforce au bon entretien des fossés, coupes d'eau.... Enfin les Services Techniques, particulièrement sensibles à la protection de notre environnement, proposent des opérations citoyennes « nettoyage de la rivière » depuis plusieurs années. Les deux actions me-

nées fin 2014 et début 2015, avaient permis de ramasser près d'une tonne de déchets de toutes sortes sur les bords de la rivière Ozon. La récolte de ce 10 février 2018 fut malheureusement toujours aussi fructueuse...



Point météo

LA PLUVIOMETRIE à Saint-Lager Bressac

(en millimètres)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
1999	144	9	121	21	144	100	10	101	100	100	101	44	1846
2000	6	27	24	140	89	100	10	14	115	100	100	101	1269
2001	101	89	101	14	100	10	10	10	110	100	10	0	1101
2002	10	10	10	10	110	110	10	10	110	110	110	10	1521
2003	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1109
2004	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	983
2005	11	10	10	110	10	10	10	10	110	110	100	10	756
2006	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1243
2007	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	684
2008	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1558
2009	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1017
2010	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1187
2011	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	724
2012	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	994
2013	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1481
2014	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1555
2015	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1006
2016	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1084
2017	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	663
2018	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	
Pluviométrie 1999-2018	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	1102

LA TEMPERATURE à Saint-Lager Bressac

(en degrés)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	ANNÉE
2002	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2003	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2004	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2005	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2006	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2007	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2008	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2009	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2010	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2011	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2012	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2013	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2014	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2015	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2016	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2017	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43
2018	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	
Pluviométrie 2002-2018	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43	14,43





Téléphone en dérangement



La situation est très préoccupante à St LAGER BRESSAC : de plus en plus d'habitants déplorent une liaison téléphonique de mauvaise qualité. Les plaintes n'ont cessé de se multiplier ces derniers mois, les perturbations sont multiples : lenteur ou coupures fréquentes d'Internet, grésillement sur la ligne. Dès qu'il pleut ou par grands vents, la « box » se déconnecte ! Plus de téléphone, plus d'Internet et plus de télé parfois plusieurs heures, plusieurs jours et pour les plus malchanceux même, plusieurs semaines !

Quel que soit l'opérateur, c'est le parcours du combattant !

Pour signaler la panne, après avoir franchi les méandres administratifs : boîtes vocales, plateau d'appel submergé, promesses d'intervention, le réseau est rétabli quelques jours ... jusqu'à la fois prochaine !

La commune a contacté les responsables d'Orange à maintes reprises. A chaque signalement, la date annoncée de rétablissement du réseau n'a pas été suivie d'effet.

Fin du réseau RTC

L'annonce d'Orange fin août de mettre fin à la commercialisation des abonnements de téléphones fixes inquiète et laisse présager un moindre investissement sur l'entretien du réseau cuivre de téléphonie fixe traditionnelle.

Orange a une obligation de service universel mais qu'en est-il en réalité ?

Le téléphone fixe ne va pas disparaître, comme l'ont affirmé de nombreux médias. Orange va

seulement abandonner le réseau téléphonique commuté (RTC). Les abonnés dont le téléphone fixe est branché sur la prise téléphonique murale devront adopter une autre technologie. Le RTC est une technologie déployée par France Télécom dans les années 80 pour répondre à l'augmentation du nombre d'abonnés. Devenue obsolète, elle est progressivement remplacée par l'IP (Internet Protocol), plus moderne et plus performant. Si votre téléphone est

branché sur une box, vous êtes déjà connecté en IP. Pour passer à l'IP, il faut acquérir un boîtier numérique, le brancher sur la prise téléphonique murale et y connecter son téléphone fixe, un peu comme un décodeur TNT. Orange s'est engagé à fournir gratuitement un boîtier à ceux qui en font la demande. Orange assure que le passage à l'IP n'entraînera ni changement de numéro ni hausse de tarif, ni obligation de souscrire à un forfait internet.

Le réseau mobile

Concernant le réseau mobile, bonne nouvelle ! Afin d'améliorer la couverture du réseau mobile, Orange a décidé d'implanter une antenne relais et l'installation

d'équipements techniques à St Lager, au quartier La Moze. Cette antenne d'une hauteur de 18m devrait permettre une couverture du réseau efficace !

Un permis a été déposé, des études de sol sont à venir, l'affaire suit son cours...

En 2016, un dispositif national de soutien à l'émergence artistique porté par l'établissement public de coopération culturelle « Ateliers Médicis », fut mis en place avec le soutien des ministères en charge de la Culture et de l'Éducation. Dans ce cadre l'Inspection d'Académie proposa à notre école d'accueillir deux très jeunes artistes, Laura Pardini et Angelica Ruffier, pour ouvrir les enfants au monde de l'art, via un projet qui s'est déroulé tout au long de l'année..

« **Heimatpolis** est une proposition qui envisage l'investigation comme œuvre d'art. Heimatpolis est un néologisme, qui définirait la vie de la cité que je reconnais ontologiquement comme ma maison. Heimat est un mot allemand intraduisible en français, il désigne à la fois le pays où l'on naît, le village où l'on a grandi, mais aussi sa maison d'enfance ou celle où l'on est chez soi. Heimatpolis n'a pas de forme définie, chacun la réinvente à chaque moment de sa vie. Elle a la forme du souvenir. Pourtant à Heimatpolis, les gens vivent ensemble au sein d'un écosystème partagé : la Polis, ils y trouvent des gestes, des actions, des structures communes dans le présent. La notion de communauté est au



Laura Pardini

cœur du travail plastique de Laura, et elle s'attachera à définir et matérialiser Heimatpolis, créant avec les élèves les communs de ce lieu. Angelica s'attachera à donner une forme au souvenir de ce travail commun, dans un livre, car le livre est fait pour être lu seul mais aussi partagé par tous. »

Laura, Angelica



Angelica Ruffier

La question de la communauté est centrale dans notre projet. Les enfants ne se la posent pas, mais la pratiquent au quotidien, sans même la nommer, entre eux ou à l'école. Nous aborderons ce thème, d'abord avec des balades sur le territoire et le relevé d'éléments du paysage. Nous poursuivrons par un travail en classe autour de questions centrales sur le territoire, la communauté et le récit :

Comment lorsque l'on rapporte un événement a posteriori, la fiction s'y glisse-t-elle inmanquablement ?

Contraintes pour la commune : trouver un lieu et un hébergement pour les artistes lors de leur venue au village, le financement étant totalement pris en charge par les ministères concernés.

Impossible de refuser une telle offre !

Pour ce qui est du lieu, très vite germa l'idée d'attribuer aux enfants et aux artistes l'appartement situé face à l'école, en réfection grâce aux talents de plombier, peintre et carreleur de notre employé communal Philippe (un artiste lui aussi !). L'hébergement fut assuré grâce à l'hospitalité de Mauricette et de Pierre Léouzon.

C'est dans un joyeux bazar d'outils et de meubles de récupération que tout ce petit monde investit les lieux



... ou l'Art à l'école



avec carte blanche pour créer son heimat : peindre sur les murs, laisser libre cours à son esprit créatif, rédiger un livre : bref il s'agissait de transformer un lieu réel en espace de rêve où il fait bon laisser vagabonder l'imagination comme dans les cabanes d'enfants et lui donner une forme plastique. Une restitution fut organisée en fin d'année pour permettre aux parents d'admirer les créations des enfants.

Le point d'orgue fut un cortège avec pour mot d'ordre un cri : Heimat ! heimat ! heimat ! : un appel au monde réel à laisser de l'espace à une utopie où enfants et adultes vivraient heureux dans le respect du monde vivant sous toutes ses formes.



A vos calculatrices !

Depuis quelques années, la municipalité offre aux élèves de CM2 une calculatrice pour les féliciter et les encourager lors de leur passage au collège. Cette petite cérémonie est accompagnée du partage du verre de l'amitié.



La protection de la bio diversité enseignée aux enfants par l'action !

Sensibiliser les enfants à la préservation de la biodiversité par l'action, c'est ce qu'ont fait Yann Roubi, agent municipal, et Alexis, employé dans notre commune durant l'année 2017-18 dans le cadre du service civique. Ils ont appris aux enfants de notre école à confectionner

des nids pour les abeilles sauvages, insectes tout aussi indispensables à la pollinisation que les abeilles domestiques.



Tous les éléments ont été préparés à l'avance par Yann et Alexis (un long et minutieux travail). Les éléments sont assemblés avec soin.



Les insectes installeront leurs larves dans ces roseaux.

On remplit le nid avec des roseaux coupés de différentes tailles.

Et voilà le travail !
Vous pouvez en faire autant !
A vos outils !



Repas d'automne

Une fois n'est pas coutume, les bénévoles du centre communal d'action sociale avaient organisé leur traditionnel repas d'automne le 3^e dimanche d'octobre, soit le 21. Une sympathique variante à estampiller, ce repas s'est déroulé dans la cantine scolaire. Cette salle est neuve, vaste, lumineuse, conditions réunies pour passer un agréable moment ! Comme à l'accoutumé, le repas servi par les organisateurs s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Un beau soleil et une douceur indienne ont ensuite accompagné jeux de cartes, promenades ou jeux de pétanque au cours de l'après-midi.



Anniversaire de Mariage de Martine et Philippe LEGRAND, quartier Rochebonne.

Martine PERRIN et Philippe LEGRAND se sont mariés le 23 mars 1968 à MELUN dans les Yvelines.
Une petite délégation du CCAS s'est rendue au domicile des jeunes mariés pour leur remettre un joli bouquet !

ENTREPRISE ROBERT MACONNERIE

Robert Gaétan

artisan maçon



Neuf et rénovation toiture
clôture, VRD
aménagement extérieur



Quartier Le Mazibet

07210 St-lager-Bressac

04 75 65 97 23

07 60 28 22 02

Camping - Piscine



Le Camping Les Civelles d'Ozon

Le camping les Civelles d'Ozon est ouvert 12 mois de l'année. Composé de 44 emplacements herbeux, plats, ombragés et délimités sur 1.4 hectare, il permet à tous, ouvriers ou vacanciers de se relaxer. Loin des foules et du bruit, le calme et la tranquillité sont privilégiés, ainsi que le confort et le bien être !

Le saviez-vous ? Les services proposés sont également ouverts aux autochtones !

Le SPA rose : salle fitness, sauna, hammam, douche à jets et jacuzzi, massage entre 20 et 30 €. Dans un univers zen, c'est le bien être et la détente assurés.

Ambroise et Erwan, Yvonne et Bernard, vous accueillent au Snack du 1^{er} juillet au 31 août tous les jours. Une restauration à la carte vous est proposée avec animations certains jours :

- les mercredis soir, cinéma plein air / pizzas sur place ou à emporter
- les vendredis soir, soirée dansante avec groupe / moules-frites
- les samedis soir, karaoké, poulet-frites sur place ou à emporter

Piscine

Le bilan de saison pour la piscine municipale est au beau fixe compte tenu de la météo.

Plus de 5700 personnes, hors centre de loisirs et campeurs ont profité de la piscine municipale.

Pendant les mois de mai à juin, les employés communaux Yann et Philippe ont réalisé des travaux de rénovation et d'entretien de la piscine avant sa mise en eau pour l'ouverture du 16 juin.

Deux nouveautés cette année : des cartes de 10 entrées sont proposées aux adultes à 20€ et pour les enfants à 16€.

l'achat d'une ligne d'eau qui permet

de laisser un espace dédié aux nageurs qui souhaitent effectuer des longueurs.

Les animations nocturnes proposées par les membres de la commission piscine : Pierre, Nathalie et Gaëtan en juillet avec au menu taboulet/barbecue/ fromage/fruit, puis Myrtille, Rachel et Christophe pour le mois d'août avec au menu Pan Bagnat/ fromage/fruit ont remporté un grand succès avec une moyenne de 80 repas servis. Ces nocturnes apportent un temps de découverte pour certains ou la possibilité de prolonger la baignade.



Ces soirées ont pour but de partager un moment de convivialité autour d'un repas élaboré à partir de produits locaux. Comme chaque année la bonne humeur a profité à la réussite de ces rendez-vous.

Alors à l'année prochaine...



Foot

Après les travaux de 2015 au terrain de foot de la Rune du Loup, les amateurs du ballon rond ont eu envie d'en profiter.

A l'initiative de Wilfrid Boissy (privadois), Gaëtan Robert (élu St lager bressac) et de Florian Thimonier (MJC chomérac), ils se retrouvent avec plaisir sur le terrain, mis à disposition gracieusement par la municipalité.

Un groupe s'est formé pour pratiquer le football loisir. Il attire de plus en plus de monde. Ouvert à tous, juste pour le plaisir de partager leur passion favorite, de faire du sport sans compétition, de se défouler sans avoir nécessité d'engagement ou d'adhésion à un club.

Rendez-vous donné, le vendredi soir à 18h30 (d'avril à sept) ou le dimanche à 15h, le reste de l'année en attendant l'éclairage du stade qui sera prochainement installé.

Vous pouvez les rejoindre directement au stade chaque semaine si l'envie vous en dit. Pour plus de renseignements, contactez Gaëtan ou Wilfrid via leur page Facebook.



Climat : état d'alerte. Com com : PCAET

Les rapports d'experts s'accumulent et se font de plus en plus alarmants. Les conférences et les annonces se multiplient, les ministres de l'écologie se succèdent, tergiversent ou démissionnent, les canicules et sécheresses, incendies monstres, pluies diluviennes et inondations meurtrières deviennent récurrents. Ce mois de septembre en France a été un des plus secs de ces dernières années au point que nombre d'éleveurs ont dû brader leurs bêtes par manque de fourrage pour l'hiver. Les records de température ont été battus partout dans le monde. La fonte des glaces s'accélère. Le mois d'octobre fut meurtrier. Nous sommes désormais habitués à

l'idée que les pics de pollution atmosphérique sont tels qu'ils mettent en danger une évidence vitale : respirer... (500 000 morts prématurées en Europe). Ahuris et anesthésiés par la voix sweet des présentatrices et présentateurs qui nous annoncent dans les médias tous ces dérèglements hors normes, nous commençons à prendre conscience que nous ne pouvons plus attendre. Nous avons pu inconsciemment ou égoïstement imaginer qu'à l'échelle d'une vie ces catastrophes annoncées ne nous toucheraient pas. Nous savons désormais qu'elles seront notre quotidien dans les années à venir, dès l'année prochaine... et qu'elles toucheront à coup sûr nos enfants.



Mer de glace il y a 100 ans et aujourd'hui

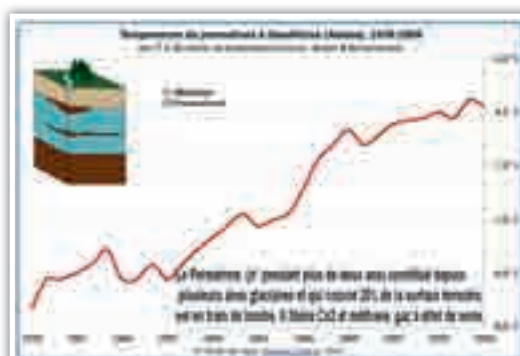


2018 Été meurtrier (AFP)

L'été 2018, le deuxième plus chaud de l'histoire en France (27 07 18)

- Étang de Thau: un tiers des huîtres et 100% des moules tuées par la malaïgue (mer trop chaude) (30 08 18)
- Sur les côtes françaises, l'eau n'a jamais été aussi chaude (21 08 18)
- Cent jours sans gel au Pic du Midi: un nouveau record historique (22 09 18)
- Le lac d'Annecy plus bas que lors de la canicule de 2003 (28 09 18)
- De nouveaux records de température partout en France (13 10 18)
- Orages violents dans l'Aude : la crue (7,5 m d'eau) a atteint un niveau sans précédent depuis 1891. (15 10 18)
- 2018, année extrême pour les glaciers suisses qui ont perdu 2,5% de leur volume (16 10 18)

Que faire ? Les solutions techniques existent nous le répètent à l'envi spécialistes et scientifiques. Economie circulaire, transports en commun, énergies renouvelables, isolation des bâtiments, sobriété énergétique, agriculture, respectueuse des écosystèmes, circuits courts. Mais est-ce un problème technique ? Ne s'agit-il pas plutôt de faire émerger une volonté et un courage politiques : cesser de traiter la terre comme une matière première et la considérer comme un bien commun à préserver et désormais à réparer.



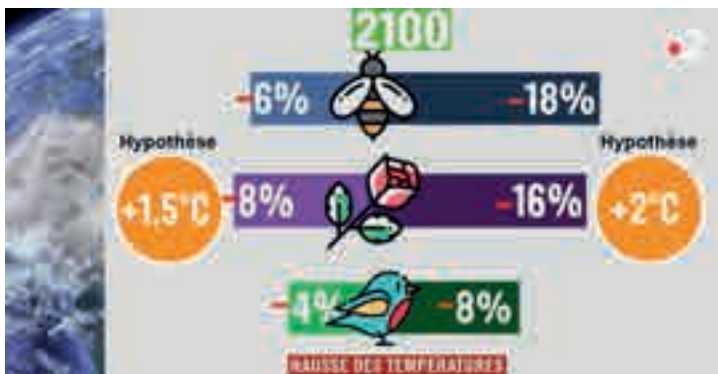
La Terre a perdu 60% de ses populations d'animaux sauvages depuis 1970

Dans son dernier rapport Planète vivante, l'ONG WWF affirme que le rythme du déclin des espèces sauvages est aujourd'hui «100 à 1000 fois supérieur à celui calculé au cours des temps géologiques».

Climat : état d'alerte. Com com : PCAET

Les humains seront-ils capables de comprendre que l'individualisme et la cupidité* mènent au massacre de notre planète et à la disparition de la vie sous toutes ses formes actuelles? Et qu'à l'inverse, seuls, la coopération, la solidarité, le partage sont susceptibles de préserver leur existence ?

Non ? Après tout notre planète n'a pas besoin de nous pour continuer sa course dans les étoiles. Elle se passera de nous voilà tout... et d'autres espèces surgiront... souhaitons-leur d'être plus intelligentes que la nôtre...

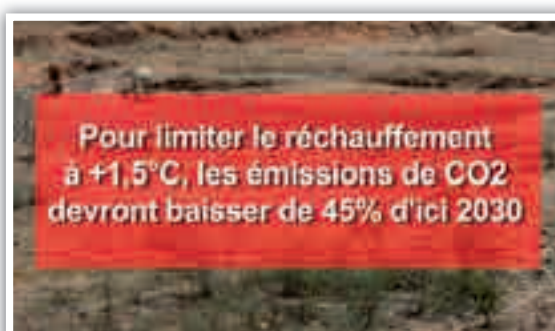
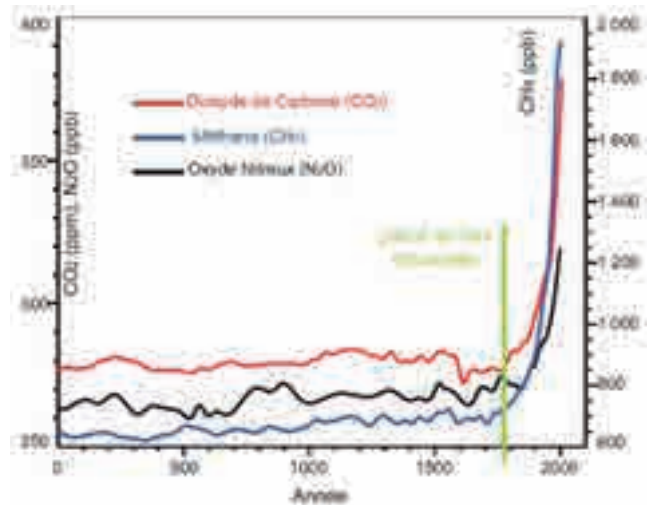


2017 Les émissions de CO2 en hausse après 3 ans de stabilité (afp 13 11 2017)

Les dix principaux émetteurs sont, dans l'ordre, la Chine, les Etats-Unis, l'Union Européenne, l'Inde, la Russie, le Japon, l'Iran, l'Arabie Saoudite, la Corée du Sud et le Canada.

PLAN-CLIMAT-AIR-ÉNERGIE-TERRITORIAL (PCAET)

obligatoire pour notre communauté de communes qui compte désormais plus de 22000 habitants
Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Sa généralisation est obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20.000 habitants à l'horizon du 1er janvier 2019. Il est en cours d'élaboration dans notre com com et vise à promouvoir la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.



*Joseph Stiglitz, économiste américain, prix Nobel, auteur notamment de :
Le prix de l'inégalité (2012)
Le triomphe de la cupidité (2013)

COM COM Economie d'énergies, adaptation des appartements. Vous avez peut-être droit à des aides ! Renseignez vous !

Vous souhaitez rénover le logement que vous occupez ou que vous mettez en location ? améliorer votre confort tout en réduisant votre facture énergétique ? adapter votre logement à votre handicap ou anticiper pour mieux vieillir chez vous ?

L'Agence Nationale de l'Habitat, appelée Anah, est là pour vous aider financièrement à améliorer votre logement. La majorité des propriétaires sont éligibles (conditions de ressources assez larges), les subventions sont significatives, n'hésitez pas à vous renseigner !

Si vous êtes autonome sur internet, vous pouvez obtenir toutes les informations nécessaires et déposer un dossier de demande d'aide sur le site www.anah.fr

Si vous avez besoin d'explications complémentaires et d'être accompagné personnellement, vous pouvez solliciter l'association SOLiHA (Solidaires pour l'Habitat). Basée à Privas, cette association organise aussi des permanences

sur Le Teil, à la Maison de l'Habitat au 69 rue de la République. Contact téléphonique au 04.75.29.51.35.

Enfin, si vous avez besoin d'explication complémentaire parce que vous avez le sentiment de ne pas avoir tout compris, la chargée de mission Habitat Logement de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron est disponible pour vous renseigner par téléphone ou par courriel :

Marie-Jeanne Cosse : tél. : 04.7552.25.98 + mj.cosse@ardecherhonecoiron.fr

Voici les plafonds de ressources 2017 pour déposer un dossier Anah en 2018, montants valables hors Ile-de-France :

Nbre de personnes composant le ménage	Ménages très modestes	Ménages modestes
1	14.508 €	18.598 €
2	21.217 €	27.200 €
3	25.517 €	32.710 €
4	29.809 €	38.215 €
5	34.121 €	43.742 €
par pers. sup.	+4.301 €	+5.510 €



Comme vous pouvez le constater, les ménages avec enfants sont nettement avantagés, et les plafonds de ressources ne sont pas non plus à ras-les-pâquerettes.

Revenu fiscal de référence moyen à la CC ARC : un peu moins de 23.000€ ; 62% des ménages de la CC ARC ne sont pas imposables.

Fruits, légumes et produits locaux de saison



Du Pré au Verger

Nelly Verger

06 89 38 20 24

contact@dupreauverger.com



**Commande
Livraison**

Stand saisonnier au parking de la Neuve, aire de covoiturage du Planas, de **Juin à Septembre**.

Produits frais de producteurs de la Drôme et de l'Ardèche



www.dupreauverger.fr

Centre d'accueil loisirs Saint-Lager-Bressac

Le centre d'accueil loisirs propose une offre de loisirs variée, à la fois manuels, culturels, physiques et sportives pour les enfants. Cette année les sorties selon les saisons :

Automne :

Safari de Peaugres, randonnée Grottes de Montbrun et Châtaignes à St Pons, Théâtre le Calepin.

Eté :

Accrobranches Le Teil, festival d'Alba, Cirque Gruss à Piolenc, La truite du Père Eugène, le labyrinthe végétal Charmes sur Rhône, Nuit au camping de Saint-Lager-Bressac, Le jardin des oiseaux à Upie, Air jey filet : accrobranches dans des filets Ruoms, Pêche à Cruas, Journées avec le Pays d'Art et d'Histoire.

Printemps :

Escalade en salle à Rochemaure, théâtre le Calepin, pêche à Cruas, course Orientation et Randonnée à la forêt de Saou.

Hiver :

Muséal Alba, Sortie neige à La Chavade, tennis à Cruas, initiation escrime de privas, promenade en chiens de traîneaux, station de Font d'Urle.

L'accueil de février à novembre 2018 : 108 enfants soit 74 familles venant de 8 communes de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. La capacité d'accueil est de 32 enfants par jour (12 : - 6 ans et 20 : +6 ans) 10 animateurs, 1 agent de direction et 2 stagiaires en formation de direction pour encadrer les enfants sur une année.



Forum des Associations 2018

Le Forum des associations intercommunal est organisé par des élus des communes de Baix, Saint Vincent de Barrès, Saint Bauzile, Saint Symphorien et Saint Lager Bressac conjointement avec les associations volontaires. Il a pour objectif d'être un temps de rencontre convivial des associations qui font bouger nos territoires, des personnes qui les composent. Evidemment c'est aussi le moment de sauter le pas et ... :

- de se mobiliser pour marcher avec les «randonneurs de la Payre», ou de faire du footing ou du VTT en toute convivialité avec «les milles pattes baixois».
- de danser la zumba avec le FJEP Baix, ou les danses traditionnelles avec BLAC de St Vincent
- de dresser votre arbre avec «la société des amateurs de Généalogie de l'Ardèche»,
- d'inscrire votre enfant au poney et au cirque à St Lager, à des cours de guitare à Baix, au rugby à Chomérac, au judo du Pouzin
- ou encore de vous mobiliser avec la «sauvegarde du Barrès», de soutenir l'initiative du centre international Baixois de promotion des revues et journaux satiriques...
- de vous informer sur la faune auprès de l'ACCA Baix

L'après midi s'est écoulé en douceur, entre les échanges, le temps de formation pour les bénévoles animé gratuitement par le comité départemental olympiques et les taquineries du magicien engagé pour l'occasion.

Nous étions bien loin d'avoir toutes les associations des territoires. Pour autant la diversité des acteurs présents, et le dynamisme de ces petites associations nous ont bluffés. Il est certain que chacun et chacune peut trouver son compte non loin de son foyer !



La fête du Barrès

**une belle réussite
pour cette dernière séance !**

En cette belle journée de mai, la Ferme de la Duranne a fourmillé de monde. En effet petits et grands sont venus profiter de toutes les animations offertes dans le cadre de cette fête. Les attractions étaient multiples et variées, il y en avait pour tous les goûts. Au rang des nouveautés : les trottinettes à assistance électrique, le concours de boules carrées, mais on retrouvait également les traditionnels trampolines, mur d'escalade, chalets en bois, manège à pédale, atelier maquillage,Un spectacle de Slackline et une initiation à cette discipline complétaient ce programme. La restauration était assurée par différentes associations du territoire qui se sont bien impliquées dans cette fête. Un hommage a été rendu par le vice-président de l'ARC à tous les bénévoles qui se sont investis depuis plus de 10 ans dans l'organisation de ces rencontres. En effet c'est la dernière sous la forme actuelle tant pour des raisons de sécurité que de priorités budgétaires.



APE

Encore beaucoup d'activités ont été proposées cette année par les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves !

Le loto, dimanche 11 mars 2018 à Cruas, n'a pas failli à son invariable succès, de très beaux et nombreux lots étaient à gagner.

A l'école de St Vincent, vendredi 06 Avril, on a brûlé le Carmantran pendant le carnaval ! L'APE a offert le goûter aux participants.

Pour cause d'une météo défavorable mardi 8 mai, l'association a été contrainte d'annuler la manifestation sportive prévue au stade de St Lager.

Participation à la fête du Barrès dimanche 20 mai avec la vente de crêpes.

Concert plein air vendredi 1^{er} juin à St Vincent de Barrès

Vendredi 8 juin, goûter offert par l'APE à l'occasion des Préalables du Festival d'Alba à l'école de St Vincent de Barrès.



Le 30 juin, fête des écoles à St-Bauzile. Cette année, changement de formule, le spectacle a eu lieu le matin, un repas a été proposé le midi et la kermesse s'est déroulée l'après midi. La Paëlla fut cuisinée sur place avec des produits frais, par des professionnels.

Cette année, l'assemblée générale de l'APE s'est tenue ce jeudi 4 octobre 2018. Le bilan financier est fortement encourageant et motive à poursuivre les activités !

Mercredi 31 octobre 2018, Halloween : marche nocturne aux lampions au Village de St Vincent, verre de l'amitié et distribution de bonbons au foyer rural.



Marché de Noël et bourse aux jouets le dimanche 25 novembre à St Lager Bressac

Vous pouvez suivre toutes les activités de l'APE sur la page facebook APE RPI par mail ape.rpi07@yahoo.fr

Transmettre la mémoire aux jeunes générations.

Commémoration de la signature de l'armistice - 11 novembre 2018

Les derniers poilus se sont désormais éteints.

Si la première guerre mondiale entre dans l'histoire elle est pourtant encore indélébilement ancrée dans nos cœurs et dans nos mémoires par les récits qui se transmettent de générations en générations, par les témoignages écrits qui subsistent. Ces carnets, ces lettres, les objets recueillis et précieusement conservés, sont un témoignage poignant de souffrances inhumaines infligées aux soldats français mais aussi allemands et de nombreuses autres nationalités. De même les peuples payèrent un lourd tribut d'horreurs et de deuils. On atteint le chiffre monstrueux de 20 millions de morts militaires et civils, nous rappelle Pierre Ladet lors de la conférence qu'il a donnée à l'occasion de cette commémoration.

Comment transmettre cette mémoire aux jeunes générations ? Ce fut l'objet de cette cérémonie. Ainsi, les enfants de notre école, face au monument aux morts, en présence d'une assistance recueillie et émue ont égrené les noms, pour la plupart familiers, des soldats originaires de notre commune et les circonstances de leur disparition. trente-sept soldats, dont la mort a endeuillé de nombreuses familles de notre village.

Martine Legrand a longuement préparé cette commémoration par ses travaux de recherche et par la mise en place d'une exposition restera quelques jours dans les locaux de l'école afin que tous les enfants puissent la visiter.



Alain Théoule est intervenu au nom des Anciens Combattants. Puis Alain Bernard, pour clôturer cette commémoration, a évoqué notamment la vie difficile des poilus partis au combat et celle très dure des femmes et des enfants restés dans leurs foyers.



Un repas a suivi la cérémonie, dans une ambiance chaleureuse et détendue, préparé avec maestria par une brigade d'experte : Chantal, Martine, Mireille, Liliane et Pierre. Pierre Ladet, président de l'association « Mémoire d'Ardèche et Temps Présent », association de recherche centrée essentiellement sur l'histoire de l'Ardèche est intervenu à deux reprises : une première fois dans les classes de cm1 et de cm2 où il a eu l'occasion de répondre aux nombreuses questions des enfants et une seconde fois, le 11 novembre, où, par un exposé remarquable d'érudition et de rigueur il a évoqué les causes de la première guerre et les bouleversements occasionnés en Europe, déjà dès la fin de la guerre porteurs de lourdes menaces... « Plus jamais ça » nous évertuons-nous à répéter à l'occasion de ces cérémonies. Nous savons pourtant que ce cri ne restera qu'une illusion au moindre défaut de vigilance. Il est de notre devoir de transmettre à nos enfants la mémoire de ces horreurs pour qu'ils n'aient plus jamais à les revivre.



La journée s'est terminée par la projection d'un chef d'œuvre de Jean Renoir réalisé en 1937: une ode pacifiste et humaniste au titre prémonitoire, « La grande illusion ». Le stand de la bibliothèque tenu par



Delphine proposait des ouvrages pour adultes et enfants portant sur le mouvement pacifiste de cette période. Ces ouvrages acquis grâce à une subvention exceptionnelle de la mairie, resteront à la disposition des lecteurs.

Rappelons que les enfants de la classe de cm2 du rpi participeront cette année au concours national « Enfants pour la paix ». Le concours présente deux sujets distincts. Le premier concerne le monument aux morts des communes du RPI. Le second fait appel à l'imaginaire des enfants, qui doivent créer une œuvre picturale collective illustrant le concept de la paix.



Remercions Philippe Dousson, le personnel municipal, toutes les personnes et associations (outre la bibliothèque, le club rencontre, la FNACA, les amis de saint-Lager, Privas Equitation) ainsi que la mairie qui nous ont prêté main-forte pour la préparation et la mise en place de cette manifestation.



Associations

Cirquambulle

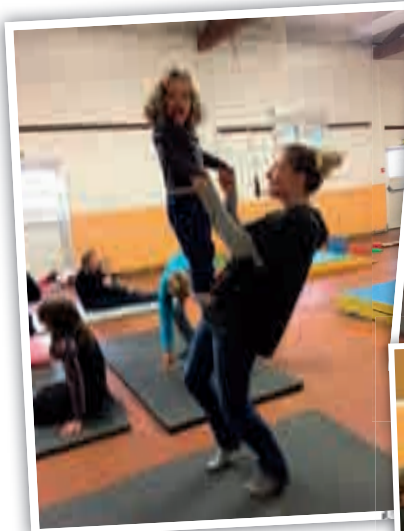
Cette année l'association Cirquambulle a créé une nouvelle activité : le baby cirque qui a lieu un mercredi matin sur 2. Il concerne les enfants de 18 mois à 3 ans accompagnés d'un parent.

Rappel des 3 autres groupes d'âge : le mardi soir les 6-8 ans, le mercredi après midi les 3-5 ans, suivi des 9-16 ans.

Nous organisons aussi des stages pendant les vacances scolaires.

Stage enfant : du lundi 18 Février au mercredi 20 Février pour les enfants de 4-12 ans de 10h à 16h avec petit spectacle.

Stage ado adulte de 13 à 77 ans : lundi 18/2 et mardi 19/2 de 17h à 20h Stage baby cirque 18 mois 3 ans : jeudi 21 Février de 10h à 12h Stage Famille : de 14h à 16h



Scrac'a'do

Scrac'a'do propose des activités manuelles, serviettage, quilling, recyclage de matériaux... et s'adresse à tous, enfants comme adultes. Les activités sont choisies en fonction de la saison, des événements culturels, des matériaux chinés, des envies de chacun. Cette animation est proposée à Saint Lager, tous les 15 jours de 9h45 à 11h45.

C'est dans une ambiance détendue que les 7 enfants s'appliquent à suivre avec une concentration assidue les consignes données par Sylvie !

L'association est présidée par Sylvie MEALARES : sylvie.mealares@neuf.fr



Téléthon



En France, le Téléthon est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche essentiellement sur les maladies génétiques neuromusculaires (myopathies, myotonie de Steinert), mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

Dans notre secteur, de nombreuses manifestations sont proposées chaque année.

Des réunions de préparation ont lieu à l'automne entre les bénévoles (représentants des associations

ou élus) de plusieurs communes, comme cela a été le cas à St Lager Bressac le jeudi 8/11. Les communes représentées étaient : Coux, Rompon, Rochessauve, Pranles, St Vincent de Barrès et St Lager Bressac. Chacun a présenté les animations proposées, un vrai moment d'échanges et de partage.

Depuis plusieurs années les bénévoles de St Vincent de Barrès, St Bauzile et St Lager Bressac organisent en commun une manifestation visant à collecter des fonds tout en favorisant les rencontres. Après les concours

de belote, les représentations théâtrales, les marches, cette année c'est un repas qui a été proposé et qui a connu un beau succès. La réussite de ces animations est liée au travail des bénévoles, mais aussi à l'implication des mairies et à la contribution des commerçants et des entreprises qui répondent toujours présents aux sollicitations. Le bénéfice réalisé est intégralement reversé à l'AFM.



Club rencontre amitié

Voilà une année écoulée depuis le dernier bulletin. Que s'est-il passé depuis un an dans notre club ?

Le club compte dorénavant 30 membres et ils sont tous très assidus à nos rendez-vous du lundi

Nos activités de cette année 2018 : Cartes belote et tarot, jeux divers de société, jeux de boules et nous venons d'ouvrir une activité de bricolage (découpage, collage, scrapbooking et plus en fonction de la demande)

Nous avons un partenariat avec le club Rencontre de St Vincent de Barrès. Nous avons été invités à partager un repas en février, puis en mars une après-midi récréative avec jeux de cartes et un bon goûter, et en

juin une sortie dans une manade en Camargue avec une rencontre avec les taureaux (même pas peur!!), un repas local, et une démonstration à cheval s'est terminée par une bonne dégustation de pizzas.

Quant à nous, notre repas de Noël a eu lieu au restaurant le Marmitrolle à Meysses, Nous avons tiré les rois lors de notre Assemblée Générale avec le club de St Vincent et des membres de la municipalité,

Notre repas avant la pause des vacances nous a permis de nous retrouver avec le club de St Vincent, un apéritif a été partagé avec les membres de la Municipalité, suivi d'un repas

succulent cuisiné par Roland Astier. Nous le remercions car nous nous sommes régalés et nous avons terminé par le dessert et quel dessert «des choux à la crème» merci à Colette Cosma un vrai régal.

Notre club est un lieu de partage, d'échanges, n'hésitez pas à venir à notre « rencontre » et nous serons là pour vous accueillir

Contact :

Renée DOUSSON : 04 75 65 19 60

Jean COMBE : 04 75 65 15 47

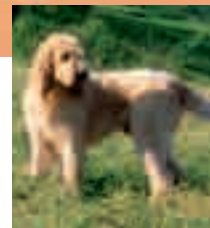
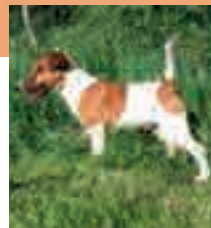


ACCA

L'ACCA de St Lager Bressac compte une cinquantaine de membres, surtout orientés vers la chasse du sanglier, car le petit gibier se fait rare: encore trop d'animaux domestiques (chats et chiens) sont aperçus en divagation tout au long de l'année, nuisant fortement à la reproduction ...

Mais les chasseurs ne se concentrent pas uniquement sur les activités cynégétiques. En effet tout au long de l'année des opérations de débroussaillage et de taille permettent de maintenir des chemins ouverts, pour permettre au plus grand nombre d'en profiter. Il n'est plus rare maintenant de rencontrer des promeneurs, des cyclistes en VTT ou même des cavaliers qui peuvent ainsi s'aventurer un peu partout dans les massifs et partager avec nous cette nature agréable. Malheureusement, la pyrale du buis à

quasiment détruit l'ensemble de ces arbustes présents sur la commune. Il va falloir attendre quelques années pour que d'autres types de végétation prennent le relais pour couvrir des zones bien abîmées...Ceci n'est pas sans influence sur le déplacement des suidés, ce qui explique leur présence un peu partout (champs, ruisseaux, proximité des maisons) car ils ont besoin de trouver de nouveaux abris. D'autre part la sécheresse importante rend le repérage des sangliers difficile. Cependant la pression doit être maintenue car les dégâts aux cultures sont importants. Des efforts de protection des récoltes sont effectués par les chasseurs des deux équipes tout au long de la saison en complément de l'emploi d'un saisonnier (pose et entretien



des clôtures), Enfin, si lors de vos promenades vous rencontrez des chasseurs, n'hésitez pas à aller à leur rencontre, chacun peut apporter à l'autre par la discussion !

Contact ACCA :

Marcel VINCENT - Président
06 66 43 56 84
marcelvincent07@gmail.com

Les amis de Saint-Lager

Notre 23^{ème} assemblée générale a eu lieu le 23 mai 2018 à St Léger/Brienne. Sur 39 personnes présentes, 23 Saint Léger étaient représentés. En 2019, le rassemblement aura lieu à St Léger de la Martinière, dans les Deux-Sèvres, en 2020, l'assemblée générale à St Léger les Vignes en Loire-Atlantique, en 2021, les 25 ans de l'association seront célébrés à St Léger Sous Cholet en Maine et Loire, en 2022, assemblée générale à St Léger de Montbrun dans les Deux-Sèvres et enfin en 2023, rassemblement à St Léger les Mélèzes dans les Hautes-Alpes. Ces deux jours se sont déroulés dans une ambiance très conviviale et tout le monde est reparti très satisfait de cette rencontre.

Rappel : le Jambon au Foin a lieu chaque année le 1^{er} samedi du mois de mars, en 2019, ce sera le 2 mars.



Association TED ARDÈCHE

Notre association TED Ardèche a fêté ses 6 ans en août dernier. C'est une association de type « loi 1901 ». C'est-à-dire que tout l'argent gagné est réinvesti dans les actions menées par TED. L'association a son siège à Saint Lager Bressac.

Les buts de l'association sont essentiellement :

D'informer et de créer des rencontres d'échanges, de partage ou d'organiser des conférences, tables rondes, et débats sur ces handicaps spécifiques. Représenter et faire valoir les droits des familles auprès des institutions Participer aux prises de décisions en rapport avec le handicap, au niveau du département et de la région D'apporter une aide concrète aux parents adhérents, bien souvent démunis et isolés face au handicap de leur(s) enfant(s).

Cette aide peut se traduire de diverses manières, qui varient en fonction des spécificités, des besoins de chaque famille et de ses difficultés :
Accueil, Ecoute et soutien moral.
Aide à la scolarisation en informant sur les possibilités de prise en charge

(en accompagnant les parents auprès des pouvoirs public ; MDPH, Education Nationale, transports scolaires...).

Aide et soutien administratif (montage de dossiers...).

La priorité de l'association reste d'être présente auprès des familles, sur le terrain.

Bilan de l'année écoulée :

L'association a de plus en plus de notoriété publique. Nous travaillons avec le département (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), avec la plateforme d'aide aux aidants de Privas (PR3A), le CEDA de Valence, l'hôpital de jour de Privas, l'hôpital Ste Marie, l'éducation nationale (DSDEN), le collectif handicap, qui font régulièrement appel à TED.

Je vous rappelle que nous sommes une des seules associations sur le département de l'Ardèche, à intervenir sur le terrain, de façon directe, auprès des familles. Les autres associations disparaissent les unes après les autres, ou, n'ont pas cet objectif.

Quoi qu'il advienne, l'association



continuera coûte que coûte de répondre à l'attente des familles et des institutions.

Nos actions sur l'année écoulée 2017/2018

- participation aux assemblées plénières du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- conférences à Chomérac
- comité de pilotage de la plate forme d'aide aux aidants PR3A de Privas
- Réunions du collectif Handicap Ardèche
- Vide greniers de Pâques et d'octobre
- Rencontre avec Mr Saulignac
- Sortie familiale, repas de Noël pour les familles adhérentes
- participation aux Comex de la MDPH
- Rencontres avec de nombreuses familles en difficultés
- Et surtout travail avec architecte, banquier, mairie sur notre projet de construction de logements pour adultes autistes.

La section Qi Gong de l'OCS vient de fêter ses 10 ans

L'OCS (olympique club des saints) a été créé voilà plus de 20 ans afin de proposer diverses activités sportives de loisirs sur le périmètre de 5 communes (St Bazile, St Martin, St Lager, St Symphorien et St Vincent).

L'activité dominante a été pendant de nombreuses années le foot, puis s'est ajoutée en 2008 le Qi Gong, section qui s'est étoffée au fil des années. Aujourd'hui elle affiche complet avec ses 59 adhérents qui viennent de nos différentes communes, mais également de plus loin. Les sessions de 1h30 ont lieu les lundi soir, mardi matin et mardi soir. Elles sont animées

bénévolement par Françoise DYE et se déroulent au foyer rural de St Vincent dont la salle est gracieusement mise à disposition par la mairie.

Un grand nombre d'adhérents, mais aussi de représentants de l'OCS et des communes se sont réunis par une belle journée d'octobre pour fêter les 10 ans de cette section Qi Gong. A cette occasion des ateliers culinaires ont permis de préparer un buffet d'inspiration asiatique. Ces mets aux saveurs nouvelles ont été très appréciés par tous les participants. Belle journée d'échange et de partage.



Paroisse Catholique Une expérience humaine et spirituelle en Argentine



A l'initiative de Mgr Jean-Louis Balsa, évêque de Viviers, 30 jeunes du diocèse sont partis 3 semaines, du 6 au 28 juillet 2018, en Argentine. Cette initiative faisait suite à l'invitation de Mgr Marcelo Colombo, évêque de La Rioja (ville du Nord-Ouest de l'Argentine). Trois jeunes de St Lager ont fait partie de ce groupe de jeunes chrétiens âgés de 17 à 23 ans. Céline Dusserre, Haude et Iseline Guillot ont eu connaissance de ce projet humanitaire et spirituel par l'intermédiaire de la paroisse St François d'Ouvèze-Payre et c'est après plusieurs mois d'actions pour collecter des fonds : repas, vente de gâteaux, appel aux dons, qu'elles ont pu appréhender ce voyage pour un coût minoré et surtout, partir avec un groupe soudé par toute cette préparation. Emmanuel Guibert, séminariste du diocèse de Viviers, a accompagné les jeunes durant le pèlerinage.

Ces jeunes ardéchois ont pris le chemin de l'Argentine pour marcher dans les pas du père Gabriel Longueville, prêtre ardéchois originaire d'Etables, parti là-bas pour y exercer son ministère, de son vicaire Carlos de Dios Murias, tous deux engagés auprès des plus démunis de la paroisse de Chamental, mais aussi de Mgr Enrique Angelelli, figure particulièrement marquante de l'Eglise argentine, et de Wenceslao Pedernera, paysan, organisateur du Mouvement Rural Catholique, tous les 4 assassinés en 1976 par la junte militaire.

À leur arrivée en Argentine, ils ont été dispatchés dans trois communautés différentes de la Rioja pour vivre au plus près de la population et apprendre à s'ouvrir à une autre culture. L'objectif de ces quelques jours en immersion était d'expérimenter dans leur corps le travail de la terre, comme l'avait fait Gabriel Longueville quarante

ans plus tôt. Certains ont donc aidé à la construction d'une chapelle, d'autres au labour d'un champ. Le troisième groupe a accompagné la communauté des sœurs de l'Asunción auprès de jeunes toxicomanes.

Le 18 juillet, ils ont assisté à Chamental à une célébration en hommage aux martyrs. Au cours de cette célébration, les cercueils de Gabriel et Carlos ont été exhumés du cimetière pour être déposés dans la crypte de l'église nouvellement installée où ils reposeront désormais. Ce sont les jeunes qui, en procession et avec beaucoup d'émotion, ont porté les cercueils du cimetière à l'église.

Céline, Haude et Iseline gardent un souvenir impérissable de ce voyage. Elles ont particulièrement apprécié la générosité et l'extraordinaire accueil des argentins, l'excellente ambiance au sein du groupe, le bienfaisant dépaysement ressenti par le changement d'environnement.

Pour faire suite à ce pèlerinage, le 29 octobre 2018, le même groupe a été reçu, en audience privée, par le pape François à Rome. Au cours de cette rencontre, les jeunes ont partagé avec ce pape argentin l'expérience spirituelle, humaine, fraternelle et solidaire qu'il ont vécue.

Les 4 martyrs seront béatifiés le 27 avril prochain.

Paroisse St François d'Ouvèze-Payre
Prêtre : Jean-Michel Messié 04 75 65 10 61
Catéchèse – Secours Catholique :
Maryse Leconte 04 75 65 16 43
Horaires des célébrations dominicales :
sur site www.ardeche.catholique.fr
Informations : par affichage dans les églises



Eglise Protestante Unie Ouvèze Payre



L'Eglise Protestante Unie de France Ouvèze-Payre n'a pas de pasteur depuis juillet 2017. Les cultes et les cérémonies sont célébrés dans les 5 temples Le Pouzin, St Julien en St Alban, Brune (temple aussi pour les paroissiens de St Lager Bressac), Chomérac et St Cierge La Serre (fermé l'hiver).

En attendant la venue d'un pasteur, nous travaillons en solidarité avec les paroisses de Privas, Bas-Eyrieux, Loriol-Livron qui composent avec notre paroisse l'Ensemble des Confluences.

Pour la jeunesse, le catéchisme est en commun et pour les plus jeunes les paroisses se débrouillent avec les monitrices pour les accueillir. Un groupe de jeunes est aussi en place ainsi qu'une chorale.

Il y a de nombreuses activités qui ont lieu dans les différentes communes de la paroisse Ouvèze-Payre afin que tous les paroissiens puissent y participer.

Depuis Février, Colette Gardien est la nouvelle Présidente. Hélène Serre ayant décidé de s'arrêter pour convenances personnelles après de nombreuses années au service de l'Eglise.





Contact :

Présidente Colette GARDIEN

06 83 27 14 01

*Boulangerie
De Croissant*
Pains spéciaux
Viennoiseries & pâtisseries
Boissons chaudes & fraîches
Pizzas & hamburgers sur commande
Saint-Lager-Bressac
Place de l'Eglise

Pain fabriqué à l'ancienne

-  Pain au levain
-  Farine biologique semi-complète
-  Pétrissage manuel
-  Teneur réduite en sel

Mardi, Mercredi, Jeudi

7h-12h / 16h-18h30

Vendredi, Samedi, Dimanche et jours fériés

7h-13h

Commandes par mail : bou.lager@hotmail.fr



Elle vient du blues

Cette musique parcourt les continents au fil de l'histoire, elle sillonne les plantations de coton, les vastes plaines de l'Ouest américain, accueille les émigrants venus de tous les coins d'Europe dans les villes et les campagnes, accompagne les soldats US en Europe et ailleurs, donne naissance à la pop et au rock, se fraie un chemin parmi les bocages, forêts et cultures de notre commune...



Yann Kindo, orateur musicien, et ses acolytes du Centre des Pratiques Musicales de Privas ont tenu une conférence sur ce thème dans notre salle des fêtes. Ils ont su créer un équilibre parfait entre histoire, illustrations sonores enregistrées ou jouées par leur petit groupe.



Patrick Midoux à l'initiative de la conférence, Yann Kindo, Eulalie Cointe, Lalie Michalon, Franck Michalon, Line Poulet.



Ainsi ont défilé deux siècles d'histoire et de musique américaine qui sont la matrice de toute notre musique contemporaine.

Car toute la musique qu'on aime, elle vient de là elle vient du blues. (Oh yeah...)

Esclavage, migrations, souffrances, misère, famines, guerres, mais aussi luttes émancipatrices, joie, fureur de vivre, rien ne saurait arrêter ce flot d'émotions qu'est la musique, car elle transcende les souffrances pour rendre la vie meilleure. Ainsi se sont fondues et mêlées en un melting-pot bariolé et fécond Gospel, blues, musique celtique, hawaïenne, bluegrass, country, ces différentes musiques emportées dans les bagages des émigrants qui constituent le peuple américain, sans oublier l'influence des autochtones amérindiens: un voyage musical qui se joue des frontières et des lieux.

Cette conférence nous a rappelé que nous appartenons à une communauté d'émotions qui fait fi des lieux, des genres, des sexes, des siècles. N'est-il pas rassurant de rappeler de temps en temps ce qui nous unit et nous rassemble ?

La musique dit-on adoucit les mœurs. Elle est un langage sensible et universel, qui nous va droit au cœur.



Noces feras-tu ?

Les vampires croqueurs d'héritage sont de retour

Apprentis époux, cette pièce est faite pour vous : tout tout tout vous saurez tout sur le mariage : cérémonie, jarretière, bouquet, voile, mariage d'intérêt, héritage, secrets de famille, fils caché, trahisons, rivalités sororales, mère abusive enfant fusionnel et faux benet, promise musclée qui crache par terre mais pas sur la chose, belle-mère frustrée, fausses amies, faux frère, vrais voleurs, vamps vampires et rapaces... Bref si l'aventure vous tente ne ratez pas le retour d'Amérique de la famille Sinclair qui rapporte dans ses bagages son univers impitoyable... jusqu'au coup de théâtre final, comme de bien entendu.

Vous voilà prévenus, un couple averti en vaut deux !

Vous l'avez compris, tous les ingrédients du vaudeville, en un ballet infernal et loufoque ont donné à notre troupe locale, le jet d'encre, suivie par un public fourni, indéfectiblement fidèle et enthousiaste, l'occasion une fois de plus, de donner toute la mesure de son talent. Merci pour cette belle soirée où il a fait bon rire et à l'année prochaine !



Le Haras de Bressac

Privas Equitation, association loi 1901, affiliée à la Fédération Française d'Équitation a ses activités dans les installations du Haras de Bressac avec lequel elle a un partenariat.

L'école d'Équitation est sous la responsabilité de Myriam Dumas, l'institutrice du Haras de Bressac, avec une vingtaine d'équidés, pour assurer les cours de tous niveaux, l'encadrement des sorties en compétition et le passage des examens fédéraux.

C'est le seul Poney Club et Centre Equestre du bassin privadois labellisé « Ecole Française d'Équitation », « Poney Club de France » et Cheval Club de France ».

Les enfants sont accueillis à partir de trois ans, grâce à la section shetland et il y a des cours adultes.

L'association a pour but d'assurer des animations et de promouvoir l'activité équestre: fête du club, arbre de Noël, stages, randonnées, compétitions. Elle aide ses membres à participer à des compétitions.

Plusieurs enseignants diplômés sont membres de l'association.

Le Haras de Bressac accueille des équidés en pension, assure le débouillage et la valorisation de jeunes chevaux et héberge plusieurs poulinières.

Le Haras de Bressac dispose d'infrastructures de qualité qui sont uniques dans le bassin privadois.

Deux carrières, éclairées, l'une de 70 m X 60 m, l'autre de 65 m X 30 m, toutes deux en micro sable avec arrosage, et elles sont lamées régulièrement.

- Manège couvert de 60 m X 22 m, arrosé et éclairé.
- Rond de longe
- Obstacles de cross.
- Grand club house avec terrasse panoramique.
- Une vingtaine de boxes.
- De nombreux paddocks collectifs ou individuels.
- Selleries club et propriétaire, bureaux, sanitaires avec douches...



Le dimanche 6 avril aura lieu au Haras de Bressac une étape délocalisée en Ardèche du Challenge de Dressage du Comité Départemental de la Drôme. Il y aura des reprises des divisions Poney, Club et Amateur.

Privas Equitation va organiser au Haras de Bressac, le samedi 20 et le dimanche 21 avril 2019, le « Grand Régional de Dressage de Privas Saint Lager Bressac ». Cette compétition, labélisée Grand Régional par le Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes sera ouverte aux cavaliers des divisions Pro, Amateur, Club et Poney, avec des épreuves qualificatives pour leurs Championnats de France respectifs. Il y aura des reprises Pro Elite, le plus haut niveau du dressage, avec des épreuves réservées au Jeunes Cavaliers.

Un spectacle aux confins du sport et de l'art, pour cette discipline Olympique. Plusieurs centaines d'engagés sont attendus sur ces deux jours. Les reprises se dérouleront de 9h00 à 18h00 tous les jours. Les plus spectaculaires auront lieu l'après-midi. L'entrée est libre avec parking gratuit, buvette et restauration sur place.

La neuvième Tournée des As Poney de Sauts d'Obstacles de Privas Saint Lager Bressac aura lieu le weekend de Pâques, les 25 et 26 mai 2019. Ce circuit d'exception rassemble les meilleurs cavaliers de la division Poney. L'entrée sera libre avec parking gratuit, buvette et restauration sur place.

Mob : 06 76 88 77 35
06 10 70 30 44
contact@privasequitation.com
www.privasequitation.com



Chapeau bas Monsieur Cyril DELUBAC !

Même expatrié depuis plusieurs années, Cyril est un enfant du pays ! Rouvézois de naissance, de parents très impliqués dans la vie locale publique et associative, il préside dès l'âge de 20 ans l'association Le groupe d'Animations. Nous sommes en 1995, Cyril est mécanicien, passionné de sport mécanique, il enchaine les compétitions de moto cross mais s'essaie également à la course à pied et au vélo. En 2005, il se hasarde au ball trap au club à Privas par goût du tir, l'expérience est galvanisante, il se licencie. Cette même année, un grave accident moto l'éloigne plusieurs mois du centre de tirs... Cyril se relève et ajuste les engins à son handicap ! Le vélo devient couché, la moto se brode d'un side pour contrebalancer l'équilibre et le tir reprend sa place à la solde des « loisirs » !

Le saviez-vous ? Il existe 11 disciplines différentes au Ball Trap. La Fosse Universelle n'est pas une discipline Olympique comme la Fosse Olympique.

La Fosse Universelle rassemble la majorité des compétiteurs. Les licenciés sont classés par séries, la 1ère étant réservée aux élites et les concours sont primés. Mais qu'est-

ce que le Ball-trap exactement ? Cinq postes de tir équidistants de 2,60 m situés à 15 m des lanceurs. Face au poste central (le 3e), un groupe de 5 lanceurs envoie un plateau à chaque passage, le départ du plateau s'effectuant 50cm plus bas que le niveau des postes de tir. Soit 5 lanceurs dont les trajectoires sont différentes. Un système électronique "pulleuse" assure la répartition entre les tireurs, ce qui fait que tous les tireurs auront tiré exactement les mêmes plateaux, mais dans un ordre différent et inconnu avant le lancement. Les plateaux sont envoyés à des distances variables, 60, 65, 70 ou 75 m. Chaque tireur dispose de 2 cartouches pour casser un plateau. Le tir s'effectue arme épaulée.

Licencié en fosse universelle à PRIVAS, il intègre l'équipe de France en Fosse Olympique en catégorie para-tir à OYONNAX et participe en 2018 à la coupe du monde à Châteauroux, il termine 1^{er} ! Il est également 3 fois champion de France dans sa catégorie. Il est aujourd'hui de toutes les compétitions ! A 43 ans, tout est encore possible, d'autant que ses résultats sont équivalents à ceux des valides.



Ces bons résultats ne sont évidemment pas le fruit du hasard mais l'aboutissement d'un entraînement régulier, assidu, à de multiples participations à des stages de préparation, concours et championnats, et enfin, à une discipline physique et mentale rigoureuse. Et cela est d'autant plus vrai que la force mentale, c'est justement ce qui différencie et qualifie le mieux Cyril !



SAS **La Crousandine**

Rue de Brune
Saint Lager Bressac
07210 CHOMERAC

Tél. 04 75 65 13 47
la-crousandine@orange.fr

A la recherche des géocaches sur la Voie Douce de la Payre

Le géocaching en famille, c'est l'astuce idéale pour égayer vos balades. Cette véritable chasse au trésor interactive amusera petits et grands.

Grâce aux indications du GPS, le mystère tout entier est préservé. De quoi motiver les randonneurs les plus sceptiques avec, à la clef, la promesse d'une récompense. Arrivés à proximité de la cache, laissez planer le suspense en encourageant les plus jeunes à mettre la main sur le trésor. Une fois déniché, la magie continue puisqu'il faut encore l'ouvrir pour en découvrir le contenu. La balade en famille est aussi personnalisée et embellie par un objet souvenir, à renouveler bien sûr par un autre. Émerveillés, reste à leur faire choisir l'objet de remplacement et remettre le trésor où ils l'ont trouvé. Une manière pédagogique de clôturer la chasse en les responsabilisant.

4 « trésors » sont cachés sur la partie de la voie douce de St Lager, alors à vous de jouer !



Le Géocaching est une sorte de chasse au trésor, qui utilise la technique du géopositionnement par satellite (GPS).

Infos pratiques

Il existe sur le Web, une télé 100% Ardèche... www.TV07.net

TV 07 est à l'image de l'Ardèche... Riche de ses sites touristiques, de son patrimoine culturel et musical, de sa vie sociale et associative...



Thibaud Quéré Services

Entretien - Réparation - Conseil

06.23.60.40.34 / 04.75.65.13.96



Petite
maçonnerie -
Carrelage



Installation
électrique



Plomberie - Création
ou rénovation de
Salle de bain



Aménagement
Maison -
Pose cuisine



Entretien et
nettoyage des
espaces verts



Isolation - Plac
- Peinture

www.thibaud-services.webnode.fr
thibaud.quere@laposte.net

Quartier d'implantation : 07210 Saint-Lager-Bressac

RGPD - Données personnelles

Texte référence en matière de protection des données personnelles, le GDPR (General Data Protection Regulation) ou RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) est entré en application dans les États membres de l'Union européenne le 25 mai 2018.

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?



Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)



Bio Gommage Service

Eric VERGNES

Hydrogommage

Décapage et nettoyage Bio

Applications professionnels et particuliers

Tous supports à domicile

06 65 10 67 60

Grimaud – SAINT LAGER BRESSAC

➔ HORAIRES MAIRIE :

Lundi et jeudi **13h30 à 17h00**

Mardi et vendredi **13h30 à 18h00**

Mercredi **8h00 à 12h00**

Tél : **04 75 65 13 02**

Mail : mairie.saintlagerbressac@wanadoo.fr

➔ OFFICE DU TOURISME ARC

Place de la Liberté 07250 CRUAS

04 75 49 59 20 – sud-ardeche-tourisme.com

➔ BIBLIOTHÈQUE

Samedi 10h-11h30

Dimanche 10h30-12h

Tél 04 75 29 89 63

➔ TRANSPORTS SCOLAIRES

SITSL 04 75 65 94 93

sitsl@wanadoo.fr

Mail : Oti@ardecherhonecoiron.fr

➔ LOCATION SALLE DES FÊTES

Sur réservation au 04 75 65 13 02

Tarif :

WE 260 € extérieur / 150 € St-Lagérois

Semaine 150 € extérieur / 100 € St-Lagérois

➔ ECOLES

St Lager : 04 75 65 93 94

St Bazile : 04 75 65 92 79

St Vincent : 04 75 65 15 60

➔ ASSISTANTES MATERNELLES

AVENAS Sandra 04 75 64 86 93

CHARRETON Lydie 06 66 91 52 03

GOUTEY Mélanie 06 33 39 17 03

MARGERIE Sophie 04 75 65 37 27

MAZA ROSE Nadine 04 75 29 89 74

TOURREL Christelle 06 28 04 93 53

➔ TENNIS

Abonnement et clé en mairie

40 €/année – 10 € caution

➔ SALLE DES FÊTES

Location de salle : Attention,
travaux de rénovation de la salle
au 4^e trimestre 2019

